

Aiguèze

Grotte aux Points

Philippe Galant et Albert Colomer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12119>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Philippe Galant et Albert Colomer, « Aiguèze », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12119>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Aiguèze

Grotte aux Points

Philippe Galant et Albert Colomer

Date de l'opération : 1994 (SU)

Inventeur(s) : Galant Philippe (SDA) ; Colomer Albert (SRA) ; Chauvet Jean-Marie ; Deschamps Eliette ; Hillaire Christian

- 1 C'est au cours d'un travail d'inventaire systématique des cavités naturelles des gorges de l'Ardèche, que Jean-Marie Chauvet, Éliette Deschamps et Christian Hillaire ont constaté la présence de signes peints à l'ocre rouge, dans une partie profonde de la grotte aux Points (Aiguèze).
- 2 Il s'agit d'une grotte qui se présente sous la forme d'un couloir subhorizontal d'environ 110 m de long. Au niveau de l'entrée qui forme une baume, on trouve des traces d'aménagements anciens (murs et plate-forme aménagée). La section de la galerie a en moyenne de 3 m à 6 m de large et de 2 m à 5 m de haut. Dans sa première partie, elle est sensiblement orientée nord-sud, puis à partir de son milieu, est-ouest - ouest.
- 3 Le sol est encombré d'un remplissage de blocs pluridécimétriques qui proviennent de l'érosion de la voûte. Ils ne sont pas pris dans un remplissage, mais sont rejetés sur les côtés de la galerie, formant ainsi une zone de circulation très marquée. On remarque aussi sur toutes les parties horizontales des parois la présence d'un résidu noir qui correspond à un dépôt des fumées dégagées par des lampes à flammes vives (lampes à pétrole ou à carbure, torches ou bougies), qui ont stationné longuement dans la cavité. Cela a déjà été observé dans plusieurs sites miniers anciens.
- 4 Au niveau de l'entrée, on remarque aussi une accumulation artificielle de sédiments. De nombreux sondages clandestins y sont visibles. On y trouve encore des fragments d'ossements et des éclats de silex.
- 5 De tous ces éléments (tri des pierres, fumées, sédiments et ossements d'ours), on peut conclure que la cavité devait présenter un remplissage riche en vestiges de faune. Par ailleurs, et comme de nombreuses autres cavités de ce type, elle a fait l'objet d'une exploitation de phosphates. En général ces utilisations sont datées de la fin du XIX^e s. et

début du XX^e s., ce qui serait confirmé par la présence de céramique vernissée en surface au niveau du porche d'entrée.

- 6 Des figures se trouvent à 75 m de l'entrée de la grotte. Il s'agit en fait de peintures probablement réalisées par estompages avec de l'ocre rouge.
- 7 Le premier tracé consiste en deux traits d'une vingtaine de centimètres de long, sensiblement parallèles et placés à hauteur d'homme sur la gauche de la galerie. C'est cette figure qui a attiré le regard des inventeurs. À l'arrière du rocher sur lequel se trouve ce premier signe, la paroi forme une alvéole d'environ 2 m de diamètre.
- 8 Face à cet espace, on trouve sur la gauche et sur une crête du rocher un tracé fin à l'ocre rouge, figurant un avant-train de cheval. La tête est bien visible, ainsi qu'un trait figurant la patte avant de l'animal. Cette figure s'inscrit dans un cadre d'environ 0,2 m x 0,15 m.
- 9 À environ 0,5 m sur la droite de ce cheval, un tracé fin très estompé représente la ligne dorsale d'un animal. L'arrière-train avec la queue et une bosse dorsale évoquent une silhouette de bison. L'avant de cette figure est coupé par un cercle, qui avait été interprété comme des cornes par les inventeurs (car la moitié est peu visible). Ce signe pourrait être associé à la figure. Celle-ci s'inscrit dans un cadre de 0,54 m x 0,15 m.
- 10 À 1 m à la droite du bison, se trouve la « grande tâche d'ocre », interprétée comme un mammoth par les inventeurs. Cette figure de 1,7 m de long pour presque 1 m de haut est divisée en deux parties. Lorsqu'on l'observe de plus près, on se rend compte qu'une partie du dessin a disparu, la roche s'éclatant par éclats similairement à une gélifraction. Il est, en revanche, indéniable qu'il s'agit là du même colorant que celui utilisé pour le cheval, le bison et les deux traits. L'interprétation de cette figure, obtenue uniquement par remplissage sans contour, reste délicate malgré la présence d'un élément qui pourrait rappeler une patte de proboscidiien. Lors de son relevé, il faudra tenir compte des parties manquantes pour pouvoir espérer la comprendre (il se peut qu'il y ait en fait deux figures différentes).
- 11 Enfin, 2 m ou 3 m plus loin dans la galerie et de chaque côté de celle-ci, on trouve plusieurs dizaines de ponctuations. Il s'agit de taches arrondies de 6 cm à 8 cm de diamètre, obtenues par estompage à l'ocre rouge. Il semble qu'il y ait deux concentrations : la première (Fig. n°1 : Concentration de ponctuations réalisées par estompage à l'ocre rouge. Ensemble situé sur la droite de la galerie, occupant toute la surface d'une alvéole de la paroi (Aiguèze, grotte aux Points)), à droite de la galerie est située dans une alvéole de la paroi (1 m x 0,5 m), alors que la deuxième, à gauche, est située dans un petit couloir de 3 m de long (diacalse perpendiculaire à la galerie). Dans cette partie, une zone de la paroi ne présentant pas de ponctuations montre une teinte de la roche assez proche de l'ocre rouge. En fait, il semble que le ruissellement ait délavé les ponctuations avant leur cristallisation. Cette érosion serait donc assez ancienne dans le temps.
- 12 La datation de ces tracés est assez délicate, vu le petit nombre de figures. Néanmoins il semble qu'on puisse les attribuer, d'après le style du cheval et du bison, à une période assez ancienne (style II : protosolutrén ?).
- 13 On a pu remarquer dans plusieurs des ponctuations de même que sur la grande tâche, des traces de doigts marquées dans l'épaisseur de l'ocre et qui se sont cristallisées. Par ailleurs, de nombreuses efflorescences de calcite recouvrent les figures.
- 14 L'état général de la paroi est assez inquiétant, la cavité étant creusée à la faveur d'une faille qui recoupe les strates calcaires peu épaisses (de 0,5 à 1 m). Il en résulte un

éboulement permanent ; les nombreux blocs extraits du remplissage montrent l'importance de ce phénomène et sa régularité dans le temps ; il a pu être accentué, du reste, par l'exploitation des phosphates. Au niveau des ponctuations, un bloc retrouvé au sol porte un signe circulaire à l'ocre, ce qui montre qu'une partie des figures a probablement disparu.

ANNEXES

Fig. n°1 : Concentration de ponctuations réalisées par estompage à l'ocre rouge. Ensemble situé sur la droite de la galerie, occupant toute la surface d'une alvéole de la paroi (Aiguèze, grotte aux Points)



Auteur(s) : Chauvet, Jean-Marie ; Colomer, Albert ; Deschamps, Éliette ; Galant, Philippe ; Hillaire, Christian. Crédits : ADLFI (2004)

INDEX

Index chronologique : Paléolithique supérieur

opération Sauvetage urgent (SU)

Index géographique : Languedoc-Roussillon, Gard (30), Aiguèze (30005)

peuple Solutréen

AUTEURS

PHILIPPE GALANT

SDA

ALBERT COLOMER

SRA